Image not found or type unknown

Saisie des biens mobiliers

Par **sacreemary**, le **12/12/2012** à **19:14**

Bonjour,

Je voudrais savoir, svp, quels biens qui sont saisissables dans le cadre d'une saisie de biens mobiliers sachant que chez moi il y a :
- un frigo
- une cuisiniere electrique
- un micro ondes
- un lave linge
- une tele
- un canape
- 2 commodes (1 par enfant)

il n y a rien d autre chez moi. On dort chacun sur son matelas posé sur un sommier.
Une derniere question vite fait svp, les jouets sont-ils saissables ? car mes petits sont loin d'être démunis.

Merci pour toutes réponses.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés